



Je donne au Denier de l'Église

Je verse maintenant la somme de :

25 € 50 € 100 € 250 € autre : _____ €

Je fais mon don :

- par prélèvement automatique** pour échelonner mon versement, en complétant le mandat de prélèvement SEPA au verso
- par chèque** à l'ordre de l'Association diocésaine de Soissons, accompagné du présent coupon
- par carte bancaire** sur le site internet : www.soissons.catholique.fr
(rubrique Faire un don > Je donne en ligne)

Je recevrai un reçu fiscal en temps voulu : si je suis imposable, mon don me permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % dans la limite de mon revenu imposable (Art. 200 et 238 bis du CCI).

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 18 mai 2018, vous bénéficiez de l'ensemble des droits prévus (notamment accès aux informations qui vous concernent, rectification, limitation de portabilité, effacement). Vous pouvez l'exercer en écrivant au diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin. J'accepte que l'Association Diocésaine de Soissons mémorise et utilise mes données pour des appels au don et/ou informations sur le diocèse.



Prélèvement automatique

Votre prélèvement est modifiable ou résiliable à tout moment

OUI, je m'engage à soutenir de façon régulière les actions du diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin, par le prélèvement automatique à compter du mois de _____, j'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever chaque :

mois trimestre un montant de : _____ €

Référence unique du mandat : ce numéro vous sera communiqué après enregistrement

DÉBITEUR vos coordonnées Mme M. M. et Mme

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Vos coordonnées bancaires **(joindre votre RIB ou RIP)**

IBAN []

CRÉDITEUR identifiant créancier SEPA : FR 93 ZZZ 34 41 41

Association diocésaine de Soissons
9 rue des Déportés et Fusillés - CS 60166
02207 Soissons Cedex - France

Vous recevez un reçu fiscal unique qui reprendra l'ensemble des sommes versées pour l'année précédente. La réduction fiscale est de 66 % (Art. 200 et 238 bis du CCI). Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant qui peut s'exercer auprès de l'Association diocésaine de Soissons.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association diocésaine de Soissons à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association diocésaine de Soissons. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Fait à _____ le ____ / ____ / _____

Signature